

Comité de ligne n° 27 Ardèche Sud

25 avril 2012

Privas

Ordre du jour

- ▶ Actualité : fréquentation, ponctualité
- ▶ Suivi de la synthèse hiérarchisée des demandes du précédent comité de ligne
- ▶ Desserte (2013 & 2014)
- ▶ Tarification
- ▶ Autres actualités

L'ACTUALITE DE LA LIGNE

FRÉQUENTATION ET QUALITÉ DE SERVICE

INFORMATION VOYAGEURS TER

www.ter-sncf.com

Zoom sur SNCF La Radio

“ La première radio d’info trafic mobile à disposition des clients”



Pour y accéder :
<http://laradio.sncf.com>

Le flash trafic régional est diffusé de 6h à 22h, tous les 1/4 d’heure. Ce flash de 1 minute 30 est constamment mis à jour par les journalistes.

Il démarre par la météo puis se poursuit par 60 secondes d’information sur le trafic de la région concernée.



FREQUENTATION

Quelques chiffres clés de votre territoire

Fréquentation régionale (Nb de voyages par jour 2011) : **137 000**

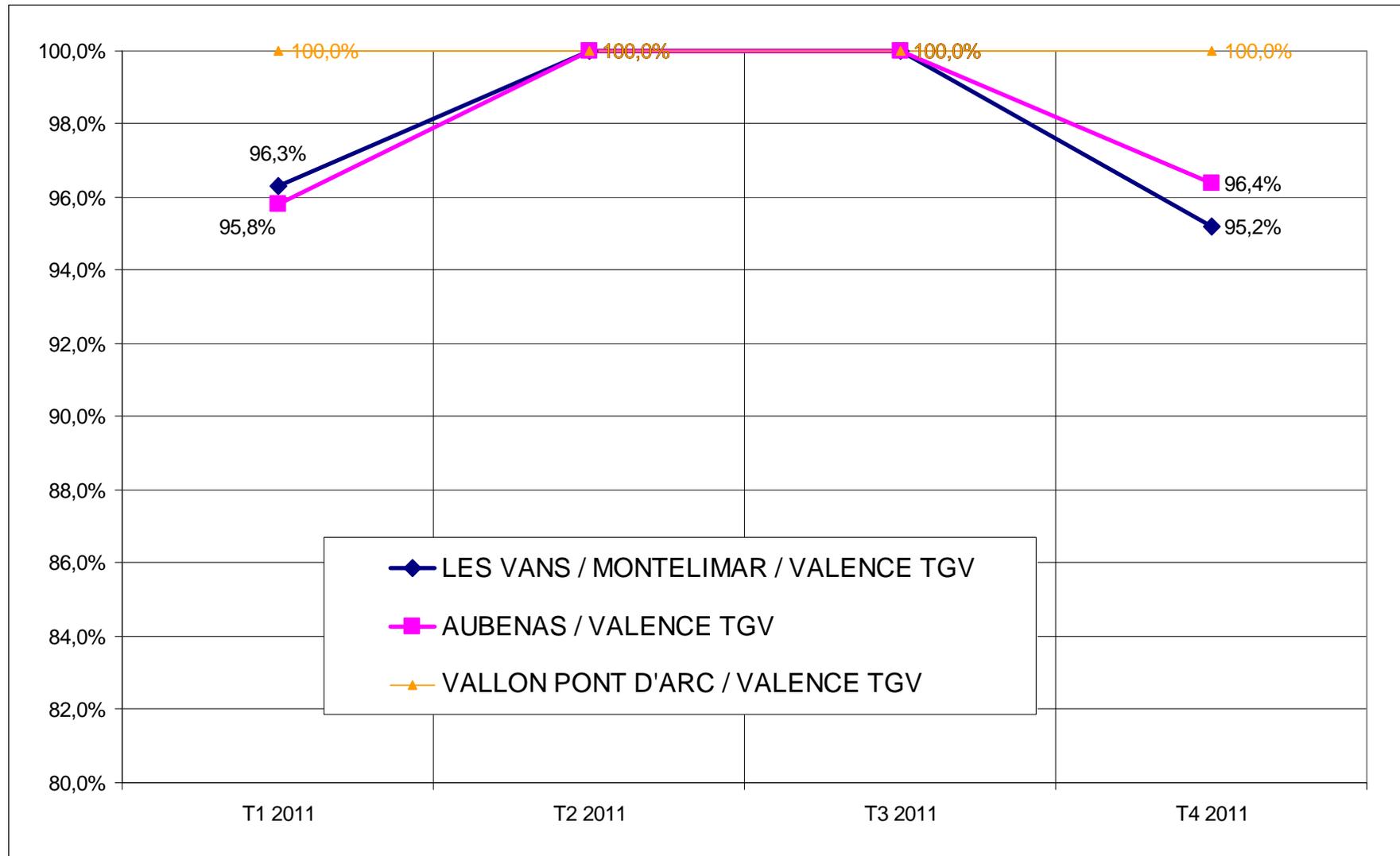
Évolution 2011 / 2010 : **6,3%**

Fréquentation de la ligne (Nb de voyages par jour) : **491**

Évolution 2011 / 2010 : **10,2%**

		Fréquentation quotidienne	Évolution 2011 / 2010
PRIVAS	VALENCE Ville	106	18,1%
AUBENAS	MONTELMAR	45	2,9%
PRIVAS	AUBENAS	52	16,6%
AUBENAS	VALENCE Ville	25	14,0%

PONCTUALITE 2011



REALISATION DE L'OFFRE 2011

- Les Vans – Montélimar – Valence TGV : 100% de l'offre réalisée
- Aubenas – Valence TGV : 100% de l'offre réalisée
- Vallon Pont d'arc – Valence TGV : 100% de l'offre réalisée

Quelques suppressions isolées non significatives (<10 sur l'ensemble des lignes sur l'année)

SUIVI DE LA SYNTHÈSE HIERARCHISEE DES DEMANDES

Synthèse des demandes du comité de ligne Ardèche sud du 15/11/2011

Thématiques	Rappel demandes comité de ligne	Réponse
Ponctualité/capacité/ plan de transport adapté	Identifier les cars qui connaissent des problèmes de sous capacité pour permettre d'anticiper la mise en place des doublages (exemple du car départ 15h50 d'Aubenas Gare routière)	Réponse SNCF : certaines circulations (week-end, veilles et retours de vacances) peuvent connaître une fréquentation supérieure à la moyenne. Ces hausses de fréquentation sont vigilées et se traduisent par la mise en place de doublage le cas échéant.
Desserte	Remise à plat des horaires entre Aubenas Gare routière et Aubenas Place de la Paix dans les deux sens sans diminuer le temps de parcours global	Demande instruite dans le cadre du service 2013
Information voyageurs	Solliciter les communes concernées par un arrêt facultatif pour qu'elles diffusent auprès de leurs administrés l'information sur cet arrêt facultatif TER (existence et horaires correspondants...)	Sollicitation par la Région (courrier début février 2012).

Synthèse des demandes du comité de ligne Ardèche sud du 15/11/2011

Thématiques	Rappel demandes comité de ligne	Réponses
Aménagement des gares/services en gare	Aménagement et équipement des points d'arrêts routiers	La remise en place de certains éléments de signalisation d'arrêts est en cours par les prestataires de la SNCF. Étude en cours de diagnostic et de préconisations concernant la sécurisation et la mise en accessibilité sur les arrêts jugés prioritaires. Résultat à l'été 2012 pour des travaux fin 2012/ début 2013.
	Installation d'un Distributeur de Billets dans une des trois gares de La Voulte / Loriol / Livron	SNCF : pas de prévision d'installation d'un DBR à court terme dans aucune des 3 gares (vente aux guichets) mais étude programmée pour Loriol à moyen terme.
Autres	Améliorer le service offert à bord des cars TER : affichage des points d'arrêt, vente de titre et d'abonnement, validation et lecture des cartes OÙRA, équipement de porte-vélos...	Dans le cadre de la reprise en gestion directe : <ul style="list-style-type: none"> - affichage des points d'arrêt : prévu dans le cahier des charges (information visuelle et sonore) - vente de titre et d'abonnement : ventes à bord, quel que soit l'arrêt de montée du voyageur, d'une sélection de titres, permettant au voyageur d'effectuer son trajet en car. - validation des cartes OÙRA! et vente sur les cartes OÙRA! à l'aide d'un nouvel équipement billettique à bord des cars, à échéance 2016 - équipement de porte vélos : dispositif pour le transport de vélos prévu dans le cahier des charges

Synthèse des demandes du comité de ligne Ardèche sud du 15/11/2011

Thématiques	<i>Rappel demandes comité de ligne</i>	Réponses
Autres	Développer les réflexions partenariales entre les différentes Autorités Organisatrices de Transport pour harmoniser les services de transport en commun offerts aux usagers (desserte, tarification, études d'opportunité et de faisabilité sur la réouverture des lignes Le Pouzin – Privas et Le Teil - Vogüë...).	Les démarches en cours sur le territoire pour améliorer l'offre en transport collectif à moyen ou long terme se font dans un cadre partenarial. Démarche à poursuivre et développer.
	Association de la FNAUT/CUTPSA à la mise en place de l'organisation en direct par la Région des liaisons régionales entièrement routières de l'Ardèche Sud	FNAUT invitée lors des 3 réunions de la CCSPL et participation de CUTPSA à 1 réunion.

DESSERTE DES SERVICES 2013 et 2014

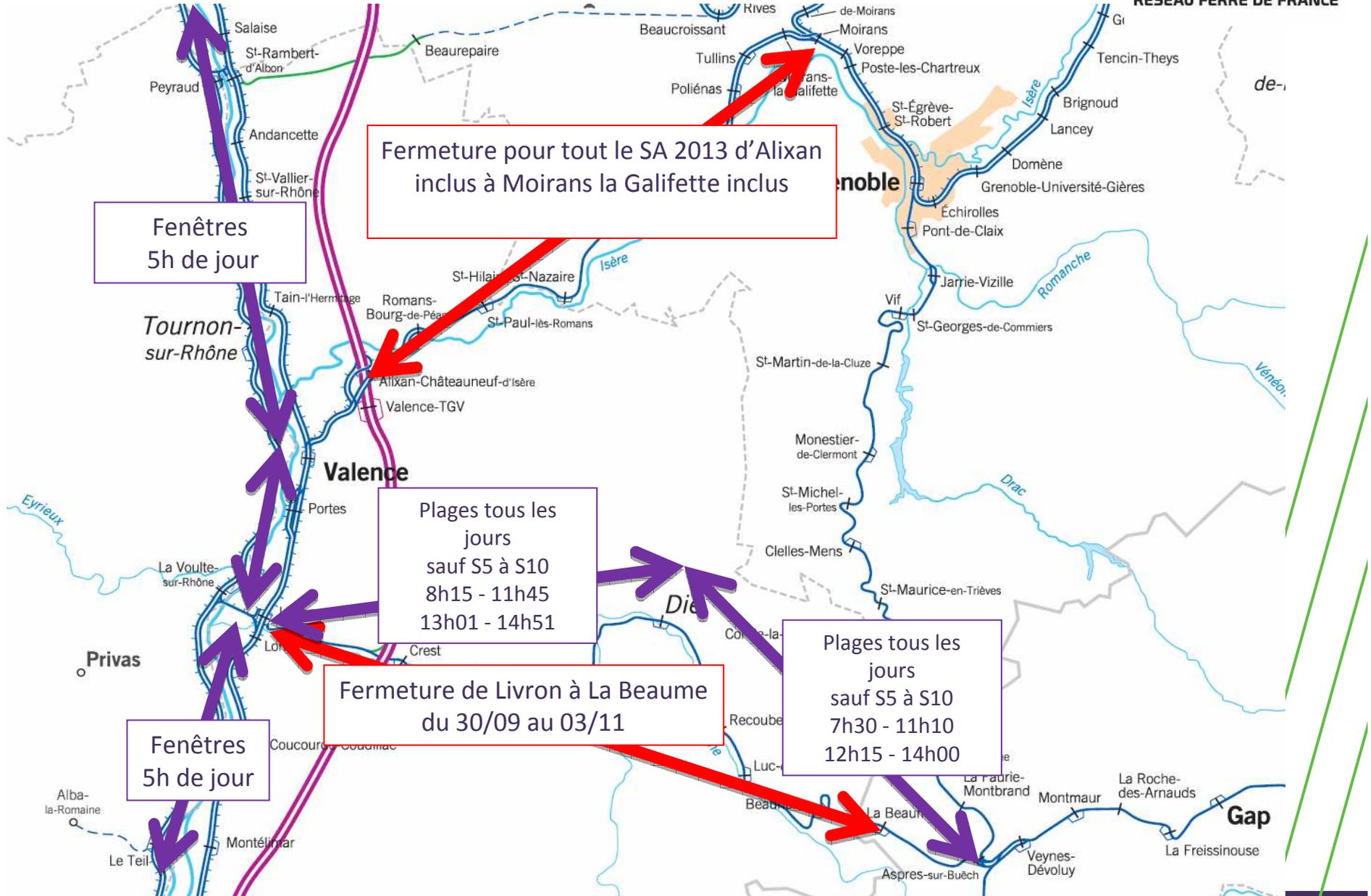
Planning de préparation du Service 2013

- ▶ Présentation des orientations en Comités de Ligne + recueil des demandes d'études complémentaires : fin 2011
- ▶ Commande de sillons par la SNCF à RFF : fin mars 2012
- ▶ Réponse RFF : été 2012
- ▶ Contractualisation avec le transporteur pour la ligne Le Pouzin – Pierrelatte confiée à la Société Publique Locale « Sud Rhône-Alpes Déplacements Drôme – Ardèche » : automne 2012
- ▶ Publication de l'horaire de service par RFF : septembre
- ▶ Mise en forme fiches horaires et distribution en gare : fin octobre
- ▶ Mise en service : 9 décembre 2012

Rappel du contexte de préparation du Service 2013

- ▶ Stabilité des horaires nationaux après deux années de fortes évolutions dues à des mises en service de LGV
- ▶ De nombreux travaux en 2013 : maintenance (Lyon – Grenoble / Chambéry, ...) et modernisation (sillon alpin sud, étoile d'Annemasse, St Gervais Vallorcine)
- ▶ Organisation en direct par la Région de 6 liaisons TER entièrement routières

Contraintes travaux 2013



Règle

Toujours un itinéraire disponible, soit via la Rive Droite, soit via la Rive Gauche. Pas de travaux sur les deux rives en même temps.

Typologie des fenêtres 2013 entre St Rambert et Livron

5h de jour, les horaires d'application sont :

Voie 1 : St Rambert (10h02 - 15h02) et Livron (10h38 – 15h38)

Voie 2 : Livron (09h05 – 14h05) et St Rambert (09h15 – 14h15)

Ces fenêtres sont applicables 23 semaines en 2013 de la semaine 2 à 12 et de la semaine 30 à 42

Un découpage plus fin à Valence a été acté.

Typologie des fenêtres 2013 entre Livron et Avignon

5 h de jour, les horaires d'application sont :

Voie 1 : Livron (10h39 - 15h39) et Avignon (11h45 – 16h45)

Voie 2 : Avignon (07h47 – 12h57) et Livron (08h48 – 13h48)

Ces fenêtres sont applicables 17 semaines en 2013 de la semaine 7 à 13 et de la semaine 32 à 41

Cahier des charges Région

- ▶ Cahier des charges Région initial :
 - Ligne Aubenas – Privas – Valence/Valence TGV
 - Reconduction des fonctionnalités du service à l'identique
 - en prenant en compte l'intégration d'adaptations ponctuelles de desserte lorsqu'elles sont possibles et ne dégradent pas la qualité du service
 - en assurant le maintien des correspondances TER/TGV et TER/TER
 - Étude de création d'un arrêt facultatif à titre expérimental au Col de l'Arénier (à confirmer en fonction notamment des décisions du Département de l'Ardèche)
 - Ligne Pierrelatte - Le Pouzin : reconduction des fonctionnalités du service à l'identique
 - Lignes Les Vans – Aubenas - Montélimar/Valence TGV et Vallon Pont d'Arc - Montélimar - Valence TGV : reconduction des fonctionnalités du service à l'identique
 - en prenant en compte l'intégration d'adaptations ponctuelles de desserte lorsqu'elles sont possibles et ne dégradent pas la qualité du service
 - en assurant le maintien des correspondances TER/TGV et TER/TER
- ▶ Étude complémentaire :
 - Remise à plat des horaires entre Aubenas Gare routière et Aubenas Place de la Paix dans les deux sens et sans diminuer le temps de parcours global

Retour d'instruction technique

- Instruction en cours par la SNCF

Planning de préparation du service 2014

- ▶ Stabilisation de la trame horaire de desserte 2014 RFF (« catalogue de sillons ») : Été 2012
- ▶ **Présentation des orientations + recueil des demandes d'études complémentaires : Comités de Ligne du printemps 2012**
- ▶ Études exploitants : septembre 2012 – mars 2013
- ▶ Lignes reprises en gestion directe par la Région - lancement de la procédure de mise en concurrence : fin 2012
- ▶ Commande de sillons par la SNCF à RFF : fin mars 2013
- ▶ Rendu de l'attributions des sillons par RFF : été 2013
- ▶ Mise en service : 14 décembre 2013

Évolution sur les dessertes TER entièrement routières

Contexte Général

- ▶ Prise de compétence régionale en réponse aux exigences légales nationales et européennes.
- ▶ Application de la Convention d'exploitation SNCF/Région : organisation en direct par la Région de 10 liaisons TER **entièrement routières avant fin 2014** (fin de la convention Région/SNCF).
- ▶ Conséquences :
 - contractualisation en direct par la Région avec des transporteurs
 - modifications de la convention d'exploitation SNCF/Région

Objectifs généraux des nouveaux contrats routiers

Homogénéité et continuité de service aux voyageurs sur le réseau de transport régional :

- ▶ Maintien du niveau de service actuel (desserte, confort des autocars...)
- ▶ Application de la gamme tarifaire existante sur le réseau TER (tarifs nationaux SNCF et gamme tarifaire régionale)
- ▶ Coordination opérationnelle entre services de transports routiers de voyageurs et services ferroviaires

Renforcement du service rendu aux voyageurs sur :

- ▶ L'information voyageurs et la distribution, en complément de ce qui est assuré par la SNCF
- ▶ La qualité du service rendu (système d'intéressement ou bonus-malus...)
- ▶ L'implication accrue du délégataire dans la vie de la ligne

Lignes concernées

Roanne -
Le Creusot
5 AR
18 voy
déc 2013

Villefranche -
Macon Loché
6 AR
11 voy
déc 2012

Bellegarde -
Brion/ Bourg
10 AR
8 voy
déc 2012

Bellegarde -
Ferney /Divonne
16 AR
16 voy
déc 2012

Lyon - Annonay
5 AR
12 voy
déc 2012

**Le périmètre global
représente 4.1 millions
de cars- Kms, soit 45%
de l'offre car TER 2009**

Annonay -
Le Péage
10 AR
9 voy
déc 2012

- Les lignes routières TER**
- 0101 Bellegarde - Ferney - Divonne
 - 0104 Bellegarde - Brion - Bourg-en-Bresse
 - 0701 Annonay - Lyon-Part-Dieu
 - 0702 Pierrelatte - Le Pouzin
 - 0703 Les Vans - Aubenas - Montélimar - Valence TGV
 - 0706 Aubenas - Privas - Valence TGV
 - 0708 Annonay - Le-Péage-de-Roussillon
 - 0709 Vallon Pont d'Arc - Montélimar - Valence TGV
 - 2801 Montélimar - Nyons
 - 4205 Roanne - Le Creusot-TGV
 - 6902 Villefranche - Mâcon-Loché-TGV

Valence - Vallon
1 AR en hiver
4 AR en été
15 voy
déc 2013

Valence- Privas/
Aubenas
23,5 AR
18 voy
déc 2013

Pierrelatte -
Le Pouzin
4 AR
1 voy
déc 2012

18 AR offre en nombre d'aller-retour par jour
13 voy. fréquentation moyenne en nombre de voyageur par circulation
Déc. 12 date de début de contractualisation par la Région en direct avec un transporteur

Valence/Montélimar-
Aubenas/Les Vans
17,5 AR
13 voy
déc 2013

Montélimar -
Nyons
3 AR
9 voy
déc 2012

Orientations pour l'évolution du service 2014

- ▶ Stabilité globale des horaires
- ▶ Développement d'offre sur les lignes concernées par des projets, et sur les axes enregistrant de fortes hausses récentes de fréquentation
- ▶ Stabilité du volume de l'offre sur le reste du réseau au profit d'une amélioration de sa qualité
- ▶ Organisation en direct par la Région de 10 liaisons TER entièrement routières (4 nouvelles lignes en 2014)

Recueil des demandes d'études

- ▶ Expression de la salle

TARIFICATION

Tarifification

- ▶ Objectif : une gamme tarifaire régionale plus simple et plus lisible
- ▶ Actions :
 - Modification de noms de certains tarifs, sans modification de ceux-ci
 - Création d'un nouveau tarif :
 - « illico ANNUEL » : abonnement tout public annuel
- ▶ Mise en œuvre le 20 mars
- ▶ Étude en cours pour la création d'un abonnement « illico mensuel Jeunes »

LA GAMME TARIFAIRE

	LES + TER FREQUENTS	LES + TER OCCASIONNELS	LES + TER JEUNES FREQUENTS	LES + TER JEUNES OCCASIONNELS
TER RHONE-ALPES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ABONNEMENT DE TRAVAIL (< 75 km) ➤ ILLICO MENSUEL (> 75 km) ➤ ILLICO ANNUEL 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ILLICO LIBERTE (carte de réduction) ➤ ILLICO EVENEMENT ➤ CARNETS DE BILLETS (6 billets à -20%) ➤ ILLICO SOLIDAIRE 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ASR ➤ AIS ➤ AEEA (Abonnement Elèves Etudiants Apprentis) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ILLICO LIBERTE JEUNES (cartes de réduction) ➤ ILLICO EVENEMENTS ➤ CARNETS DE BILLETS (6 billets à -20%) ➤ ILLICO SOLIDAIRE
TER + URBAIN	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ABONNEMENTS COMBINES TER + URBAINS* 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ ABONNEMENTS COMBINES TER + URBAINS* REDUITS 	

* Abonnements combinés urbains disponibles sur Genève, Grenoble, Lyon, St-Etienne ou Valence



Un nouveau service dans la gamme tarifaire régionale « illico »



- ▶ **Abonnement annuel** (engagement sur 12 mois, reconductible) avec un **service de prélèvement automatique mensuel**
- ▶ Utilisable sur un trajet en Rhône-Alpes (gares de Genève et Mâcon incluses)
- ▶ Par son engagement annuel, l'abonnement offre **chaque mois une réduction par rapport à un abonnement mensuel** (jusqu'à 45 jours offerts)
- ▶ Donne droit à des **réductions supplémentaires** sur d'autres trajets TER : 25% la semaine pour le titulaire et 50% le week-end pour le titulaire et jusqu'à 3 personnes l'accompagnant.
- ▶ Tarif disponible en guichet SNCF à compter du **20 mars 2012** (uniquement sur carte OÙRA!)

ILICO ANNUEL

Origine - Destination	Prix mensuel actuel -75 km : abonnement de travail +75 km : illico Fréquence	Prix mensuel avec le tarif illico annuel (à partir d'avril 2012)
Privas - Valence	83,80 €	75,60 €
Le Teil - Montélimar	20,60 €	20,30 €
Privas - Aubenas	62,10 €	56,40 €

AUTRES ACTUALITES

SERVICES CLIENTS : EN DIRECT ET EN PROXIMITES

Pour tout renseignement sur les horaires, les tarifs, les services ou toute autre information :

- Par internet : www.ter-sncf.com / région Rhône-Alpes

Des informations mises à jour 7j/7 et 24h/24 (notamment en situations perturbées)

- Par téléphone : ALLO TER - 0891 67 68 00 (0.22€/min)

Une équipe de télé conseillers dédiés du lundi au samedi de 07h00 à 19h00

- Par courrier :

Service Clientèle SNCF TER Rhône-Alpes

TSA 61001

69268 LYON Cedex 02



Conclusion

- ▶ La synthèse hiérarchisée des demandes
- ▶ Documents de présentation et relevé de décisions disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
- ▶ Fiches horaires disponibles sur le site TER Rhône-Alpes : www.ter-sncf.com/rhone_alpes/